



Santé - Social

Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale



Communiqué de Presse

Le 21/07/2015

Pour la CFE-CGC, l'accord de branche relatif à la formation professionnelle au sein de l'hospitalisation privée à caractère commercial donne une très grande place au rôle de l'encadrement.

La CFE-CGC avait appuyé le maintien du taux global de contribution pour la formation professionnelle continue, correspondant initialement à 1,82% de la masse salariale brute. Voyant qu'il était utopique d'arracher à la partie patronale au-delà de 1,4% de contribution, la CFE-CGC avait demandé un effort partagé pour porter la contribution conventionnelle à 0,6%, mais en vain, la proposition patronale est restée inchangée :

- *montant de la contribution conventionnelle = 0,4% contre 0,22% dans l'accord précédent*
- *obligation légale = 1%*

Lors de la négociation du 28/01/15, la CFE-CGC avait réclamé également une clause de revoyure concernant la contribution conventionnelle, pour qu'elle puisse être revue à la hausse. La partie patronale dans l'annexe 2 des dispositions financières a donc proposé un accord triennal. De fait, la CFE-CGC a signé cet accord relatif à la formation professionnelle.

La CFE-CGC Santé-Social, en quelques mots :

Créée en 1982, la Fédération CFE-CGC Santé-Social rassemble les professionnels de la santé, du social et du médico-social. Elle se constitue de syndicats professionnels, libres, apolitiques et constructifs. Les adhérents sont répartis en 10 syndicats selon leur profession, leur catégorie, ou leur secteur d'activité : Syndicat National de l'encadrement Sanitaire et Social, Syndicat National des Organismes de Mutualité, Union Nationale des Médecins Salariés etc. La CFE-CGC Santé-Social, c'est plus d'une vingtaine de négociateurs nationaux CFE-CGC qui négocient accords, conventions collectives par branche, secteur d'activité.

La CFE-CGC Santé-Social est présente dans le secteur social, médicosocial, sanitaire privé à but non-lucratif, sanitaire privé à but lucratif, fonction publique hospitalière, mutualité...

Contact Presse :

Martine Barrault
06 32 01 60 07
mbarrault@cfecgc-santesocial.fr



CFE-CGC Santé-Social

39 rue Victor Massé - 75009 Paris

tél. 01 48 78 49 49 - fax 01 40 82 91 31

federation@cfecgc-santesocial.fr

www.cfecgc-santesocial.fr